



Créer une constitution moderne pour l'Écosse devenue indépendante



Résumé

Introduction

Ce document, qui est le quatrième de la série « Building a New Scotland » décrit ::

- De quelle manière le peuple écossais peut concevoir le fonctionnement de son pays après avoir récemment gagné son indépendance ;
- De quelle manière l'indépendance changerait radicalement le siège du pouvoir, en remplaçant la souveraineté de Westminster par la souveraineté du peuple écossais ;
- De quelle manière une constitution écrite pourrait placer les droits et l'égalité en son centre, notamment le droit de grève et donner une reconnaissance constitutionnelle au service de santé, le NHS en Écosse ;
- De quelle manière une constitution écrite permanente pourrait être rédigée par le peuple écossais et son parlement élu, et donnerait à l'Écosse le fondement dont elle a besoin pour aborder les défis de l'avenir.

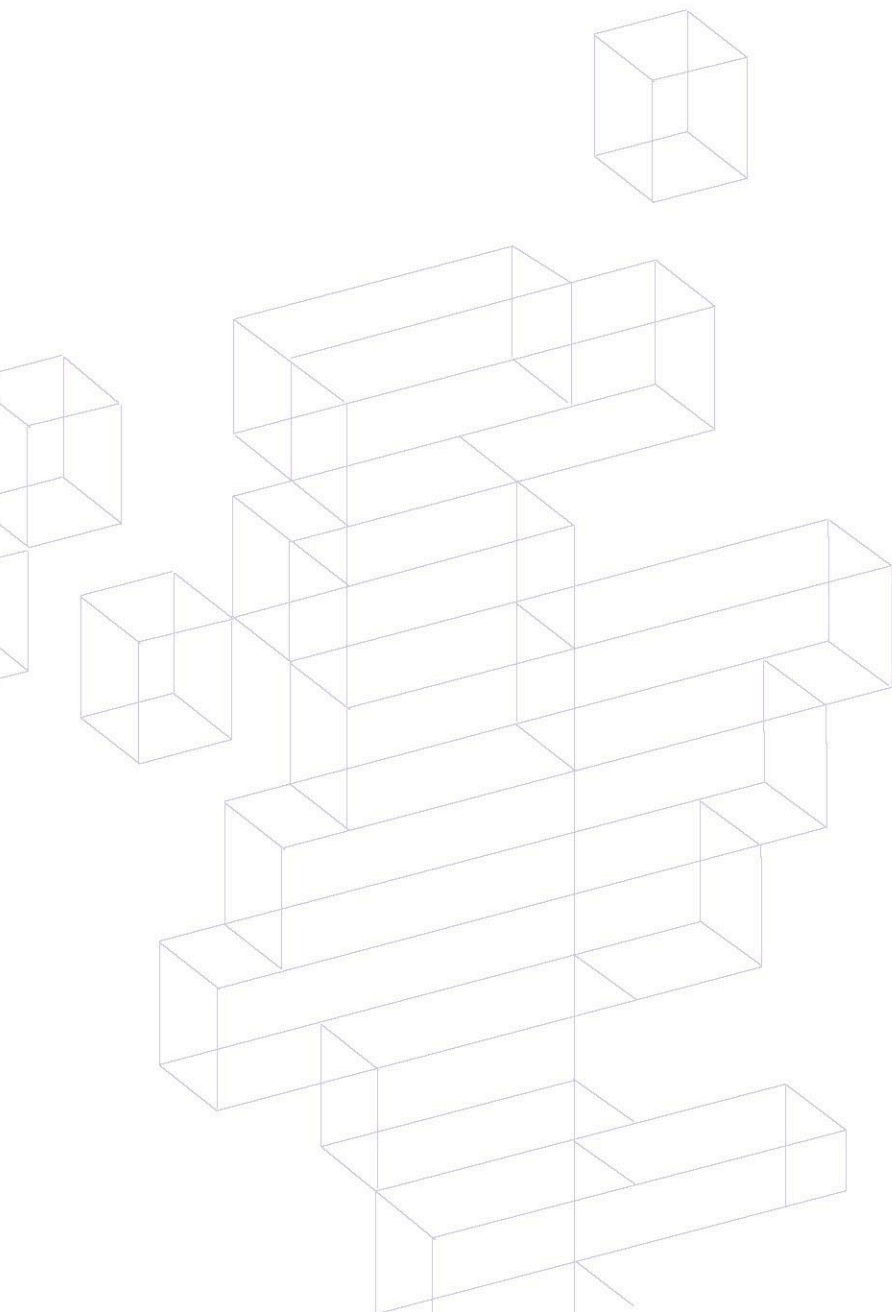
La [publication intégrale](#) donne de plus amples détails sur ces propositions, une analyse des données qui les ont informées, ainsi que des références aux sources.

• Pourquoi l'Écosse a-t-elle besoin d'une constitution écrite ?

Une constitution est un ensemble de règles guidant le fonctionnement d'un pays. Elle comprend :

- Les principes établissant comment le pays doit être gouverné ;
- Les institutions du pays (comme le parlement, le gouvernement et les tribunaux) et les relations entre celles-ci ;
- La gestion des pouvoirs par ces institutions ;
- Les droits fondamentaux et dans le meilleur des cas, la protection de l'égalité des habitants du pays ;

Contrairement à la plupart des pays, le Royaume-Uni ne possède pas un seul document constitutionnel. Au lieu de cela, il dispose d'un éventail de lois, de conventions, de précédents et de jugements des tribunaux. Le concept de « souveraineté parlementaire de Westminster », où repose l'autorité suprême de la « Couronne au Parlement », forme la base de la constitution du Royaume-Uni.



Cette souveraineté parlementaire britannique a pour effet que Westminster peut, à tout moment, par simple majorité de chaque Chambre du Parlement, changer les pouvoirs du Parlement ou du Gouvernement écossais. Les lois créées en Écosse par le Parlement écossais, lui-même élu par le peuple écossais, peuvent être renversées par le Parlement de Westminster. De fait, la dévolution elle-même pourrait être remise en cause par le Parlement de Westminster qui pourrait voter une loi répudiant la loi écossaise sur la décentralisation et abolissant le Parlement écossais.

L'indépendance serait l'occasion pour le peuple écossais de créer une constitution écrite, permanente et moderne pour l'Écosse.

Un document écrit unique établirait le cadre de création pour l'Écosse d'un État démocratique moderne. Il élaborerait et protégerait les droits des personnes.

Le Gouvernement écossais s'engage à élargir et protéger les droits humains et les garanties d'égalité du peuple écossais. Toutefois, sa capacité à le faire est limitée par l'accord de dévolution. L'indépendance aiderait l'Écosse à garantir les droits et à ancrer l'égalité en les plaçant au cœur de sa constitution.

La constitution de l'Écosse devenue indépendante marquerait la fin de la souveraineté parlementaire de Westminster en Écosse.

Comment créer une constitution moderne ?

Le Gouvernement écossais a la conviction que la constitution d'une Écosse devenue indépendante devrait être basée sur la souveraineté de son peuple et qu'elle devrait refléter les valeurs de l'Écosse en tant que nation européenne moderne et démocratique.

Pour y parvenir, le Gouvernement écossais propose :

- Une constitution intérimaire, qui prendrait effet le jour de l'indépendance ;
- Une constitution permanente créée par le peuple via une convention constitutionnelle prescrite par la loi ;
- Un référendum pour permettre au peuple écossais de décider d'une constitution permanente.

Une constitution intérimaire

La constitution intérimaire pour l'Écosse serait mise au point par l'intermédiaire de consultations et de conversations avec la population écossaise et elle se situerait dans le prolongement des bases solides mises en place par le gouvernement. Elle prendrait effet le jour où l'Écosse deviendrait un pays indépendant et fournirait la stabilité et la clarté dans l'intervalle de temps où une constitution permanente serait rédigée.

La constitution intérimaire décrirait le type d'État que serait l'Écosse : au moment de l'indépendance, nous serions un pays avec une monarchie constitutionnelle et une démocratie parlementaire. Elle établirait la souveraineté du peuple et mettrait en place les institutions clés de l'État, ainsi que ses processus démocratiques et organismes réglementaires et de tutelle indépendants. Cela garantirait que les institutions comme

le Gouvernement écossais et le Parlement écossais rendent des comptes à leur peuple. Elle apporterait la reconnaissance constitutionnelle du service de santé, le NHS en Écosse. Le Gouvernement écossais propose également qu'une constitution intérimaire pour l'Écosse impose au Gouvernement écossais, après l'indépendance, d'entamer le désarmement nucléaire.

La constitution intérimaire ancrerait les droits humains établis dans la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), ainsi que les traités internationaux des droits humains fondamentaux relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels et aux droits des enfants, des femmes des groupes ethniques minoritaires, des personnes handicapées et des réfugiés, et le droit à un environnement sain. La constitution intérimaire comprendrait un droit d'accès à un système de soins gratuits à disposition, et protégerait les droits des employés, y compris le droit de grève. Elle intégrerait également des garanties de l'égalité et comprendrait une obligation de faire progresser l'égalité des chances pour tous.

Avec l'indépendance, ces droits couvriraient à la fois les questions qui sont actuellement décentralisées et celles que l'on dit réservées. Les domaines décentralisés sont ceux pour lesquels le Parlement écossais a le pouvoir de formuler des lois, comme en matière de santé et de justice. Ce que l'on nomme les questions réservées est ce sur quoi le Parlement de Westminster a le pouvoir d'édicter des lois, notamment les Affaires étrangères, les lois sur l'emploi et l'immigration. Avec l'indépendance, toutes les lois qui sont incompatibles avec ces droits dans tous les domaines réservés pourraient donc être abrogées.

La constitution intérimaire imposerait également au Parlement écossais l'obligation de rédiger une Convention constitutionnelle, après l'indépendance, afin de préparer une constitution écrite permanente pour le pays.

Une constitution permanente

Le projet de constitution permanente s'inscrirait dans un effort national commun. Il s'agirait d'un processus inclusif et vaste, qui chercherait à atteindre tous les habitants de l'Écosse. On recruterait les membres d'une convention constitutionnelle pour l'Écosse dans tout le pays, ce qui garantirait qu'un large éventail de population, de collectivités et d'organisations y compris des experts et des représentants de différents groupes de la société, est impliqué dans cet effort national commun de création d'une constitution.

La convention constitutionnelle aurait la charge de présenter sa constitution permanente devant le Parlement écossais, reconnaissant que toute constitution qui se veut moderne doit être solide sur le plan démocratique et juridique.

Ce projet de constitution permanente serait examiné par le Parlement écossais, puis présenté au peuple écossais pour adoption par voie de référendum. S'il est approuvé, ce projet deviendrait la constitution écrite permanente de l'Écosse.

Le Gouvernement écossais estime que cette constitution permanente devrait être un document vivant, capable d'évoluer avec le temps pour pouvoir rester pertinent. Il devrait toutefois également contenir des remparts constitutionnels qui ne peuvent pas être changés par un gouvernement par simple majorité parlementaire, mais qui peuvent être amendés si nécessaire.

Cette constitution permanente serait la base sur laquelle toutes les activités parlementaires et gouvernementales de l'Écosse devenue indépendante reposeraient.

Protection des droits et de l'égalité

Le Gouvernement écossais s'engage à promouvoir une solide culture de droits humains en Écosse, garantissant que les droits humains constitutionnels et les protections de l'égalité sont effectivement mis en œuvre, surveillés et déclarés et que des recours accessibles sont disponibles en cas de violation.

Le Gouvernement écossais s'estimerait tenu par les mêmes traités internationaux et aurait comme point de départ les mêmes obligations internationales en matière de droits humains que le Royaume-Uni au moment de l'indépendance. L'indépendance donnerait également à l'Écosse l'occasion d'examiner la ratification d'autres traités internationaux relatifs aux droits humains.

Conclusion

L'indépendance donnerait au peuple écossais la possibilité de créer une constitution qui explicite la façon dont notre pays fonctionnerait.

Une nouvelle constitution serait l'occasion de placer les droits et l'égalité au cœur de la démocratie écossaise.

© The Scottish Government 2023

ISBN: 978-1-83521-018-5

Published by The Scottish Government, June 2023

Produced for The Scottish Government by APS Group Scotland, 21 Tennant Street, Edinburgh EH6 5NA PPDAS1151962 (06/23)